

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à l'hypnose éricksonienne

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social,
éducatif en charge de personnes en difficulté
et/ou en souffrance.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir l'hypnose éricksonienne et ses fondements théoriques et méthodologiques.

Utiliser l'hypnose éricksonienne dans un usage psychothérapeutique afin de l'intégrer
dans ses pratiques professionnelles auprès des patients/usagers suivis.

Programme

Définition de l'hypnose avec échanges sur les représentations et les a priori.

Historique (apport référentiel).

Les sens dont chacun est pourvu et leur nécessité dans l'hypnose.

Définition des canaux sensoriels :

- Le système de perception.
- La dénomination.
- La traduction en canaux.

Les différents concepts nécessaires à la pratique de l'hypnose.

Initiation et pratique de mise en relaxation, auto-suggestions.

Création de script d'induction pour l'hypnose.

- Elaboration de la demande de la personne prise en charge (repos, problème...).

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices pratiques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.